L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je consulterai M. Kelleher, mais je n'ai aucune raison de penser que la démission du commissaire-que je connaissais avant que le sénateur ne me la signale—ait rien d'anormal. Elle s'est produite à un moment normal et pour des raisons normales. Le commissaire qui part en retraite a des projets, d'après ce que je crois comprendre. Tout ce que je pourrais ajouter, c'est qu'on va annoncer très prochainement la nomination d'un commissaire intérimaire.

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD-L'AIDE GOUVERNEMENTALE

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, je voudrais poser une autre question concernant l'Île-du-Prince-Édouard. Le Evening Patriot du 6 juin 1988 rapporte que les quelque 40 millions de livres de pommes de terre qui ne sont pas parvenues à maturité l'an dernier à cause de la sécheresse à l'Île-du-Prince-Édouard préoccupent beaucoup le premier ministre et le ministre de l'Agriculture de cette province, de même que M. Orville Willis, gestionnaire de O'Leary Potato Packers. Il semble qu'on ne pourra vendre ces pommes de terre parce qu'elles sont petites et immatures. Elles sont en entrepôt et valent environ 5 millions de dollars pour l'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard.

Étant donné que le gouvernement du Canada a pour politique d'envisager de venir en aide aux agriculteurs de l'Ouest en cas de sécheresse—ce qui est une bonne chose que j'appuie sans réserve-pourra-t-il faire de même pour l'est du pays et les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard qui sont sur le point de perdre environ 5 millions de dollars et que la sécheresse a forcés à entreposer 40 millions de livres de pommes de terre immatures?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je dois avouer que je n'ai pas vu l'article du Evening Patriot mentionné par le sénateur et que la situation dont il fait état n'a pas été portée à mon attention.

Je demanderai au ministre fédéral de l'Agriculture s'il a quelque chose à dire à ce sujet.

Le sénateur Bonnell: Merci. Je serai heureux de vous envoyer une copie de l'article pour vous informer si votre bureau n'en a pas.

LES FINANCES

L'INCIDENCE DU BUDGET DE L'ONTARIO SUR LES TAUX **D'INTÉRÊT**

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Honorables sénateurs, le leader du gouvernement pourrait-il demander à quelqu'un de nous expliquer le rapport entre le budget ontarien et les taux d'intérêt, car j'ai consulté là-dessus des économistes

qui n'en voient aucun? Pourrait-il nous expliquer lui-même en quoi l'Ontario, en haussant les impôts, en quelque sorte, c'est-à-dire en adoptant l'attitude conservatrice normale en vue de ralentir l'économie, a contribué plutôt à la surchauffer, ce qui fait craindre une hausse de l'inflation?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Tout ce que je puis faire, c'est d'envoyer au sénateur les photocopies des articles que j'ai lus-et qui lui ont peut-être échappé-qui citent les propos d'importants chefs de file des milieux canadiens des affaires, selon lesquels le budget ontarien aurait justement eu pour effet d'accroître le risque d'une hausse de l'inflation au Canada.

Le sénateur Gigantès: Je remercie l'honorable leader du gouvernement. Je suis impatient de lire les élucubrations de ses amis les hommes d'affaires.

RÉPONSES DIFFÉRÉES À DES QUESTIONS ORALES

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai la réponse à deux questions. Le 1er juin 1988, le sénateur Denis a posé une question sur les postes vacants à pourvoir au Sénat et le 2 juin 1988, le sénateur Graham a posé une question sur la présidence de la Société de développement du Cap-Breton.

Je demande qu'on imprime les réponses en annexe des délibérations d'aujourd'hui, si les sénateurs y consentent.

L'honorable Azellus Denis: Auriez-vous l'obligeance de lire ma réponse, si elle n'est pas trop longue?

Le sénateur Doody: Avec plaisir.

LE SÉNAT

LES NOMINATIONS POUR COMBLER LES SIÈGES VACANTS—LES RAISONS DU RETARD

L'honorable C. William Doody (leader suppléant du gouvernement): A ma connaissance, la Nouvelle-Écosse est la seule province (sauf Terre-Neuve) qui ait entamé des consultations sur une nomination au Sénat et ces consultations se poursuivent. Il est loisible également au premier ministre du Canada ou au premier ministre d'une province d'entamer de telles consultations.

L'honorable Azellus Denis: Et qu'en est-il des autres provinces qui ont des postes vacants?

Le sénateur Doody: Eh bien, d'après la réponse, il semble que les autres provinces n'aient pas entrepris de discussions à cet égard. J'essaierai cependant d'obtenir plus amples renseignements et je vous les communiquerai.

Le sénateur Denis: Il n'est pas dans les attributions du gouvernement de solliciter ces consultations.

Le sénateur Doody: Je vous répète qu'il est mentionné dans la réponse que l'une ou l'autre partie peut engager les consultations.